



DECISION n°1074777

d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'Agence et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 dans le cadre du PDR Haute-Normandie

La directrice générale de l'Agence de l'eau Seine Normandie,

Vu le code de l'environnement notamment son article R. 213-40 ;

Vu la délibération n° CA 12-12 du 18 octobre 2012 du Conseil d'Administration de l'Agence portant approbation du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (2013-2018) ;

Vu la délibération n° CA 15-20 du 20 octobre 2015 du Conseil d'Administration de l'Agence portant approbation de la révision du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (2013-2018) ;

Vu la délibération n° CA 15-32 du conseil d'administration de l'Agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement Feader Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 ;

Vu la délibération n° CA 15-33 du conseil d'administration de l'Agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de décision d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'Agence et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 ;

Vu la convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement Feader Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 de la région HAUTE-NORMANDIE signée le 22/12/2015 ;

Vu l'avis de la commission des aides du 05/12/2017 concernant l'aide n°1074777 ;

DECIDE :

Article 1 – OBJET

L'Agence de l'eau Seine-Normandie attribue à l'ASP les autorisations d'engagement suivantes pour la mesure 4.1.1 « *Soutien à l'investissement en production animale et en production végétale* » du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 et l'année 2017 :

	Montant attribué par l'Agence			Montant FEADER total	Montant d'aide total
	Part cofinancée	Part Top-Up	TOTAL		
Mesure 4.1.1		69 267,41 €	69 267,41 €	0 €	69 267,41 €
<i>Imprévus (2%)</i>		1 385,35 €	1 385,35 €		
TOTAL		70 653 €	70 653 €		

Ces autorisations d'engagement devront être affectées par l'ASP à la gestion des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN définis à l'Article 2.

Le montant cumulé des autorisations d'engagements attribuées au titre de la convention-cadre visée sont précisés pour rappel en annexe 2.

Article 2 – ATTRIBUTIONS DES AIDES INDIVIDUELLES

Au vu de l'instruction des dossiers individuels réalisée par le GUSI (Guichet Unique des Services Instructeurs) et de la sélection des dossiers opérée en comité régional ad hoc, l'Agence de l'eau Seine-Normandie décide l'attribution des aides pour sa part pour les dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN listés en annexe 1.

Article 3 – MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la participation de l'Agence s'effectue conformément à l'article 8 de la convention-cadre visée.

Article 4 – DUREE DE VALIDITE

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature, et à une durée de validité de 5 ans.

Date :

12 FÉV. 2018

La directrice générale

Patricia BLANC

Annexe 1 : Listes des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN

Measure 4.1.1 – AAP1 ECOPHYTO 2017 Matériel HN

Dépt	GUSI	N°PACAGE	N° SIRET	NOM BENEFICIAIRE	ADRESSE EXPLOITATION	CODE POSTAL COMMUNE	INTITULÉ DU PROJET	FILIERE ANIMALE (type de production) ON	Montant total prévisionnel investissement	Montant total éligible avant plafonnement	Montant total éligible et retenu après plafonnement	Liste des dépenses éligibles dans le projet	Liste des dépenses inéligibles dans le projet	Note globale (critères de sélection)	Taux de base : 25%	Majoration JA 15 %	Majoration agro-écologie prioritaire ON	Taux de subvention	Montant aide Agence de l'Eau Seine-Normandie (TOP UP)
76	DDTM	76004740	34 141 131 200 018	GAEC DE LA FOYER	GRÉNIER Autefeuille, 19, allée des tisserands Christophe et Jean-Luc	76190 AUTRETOT	acquisition d'une faucheuse pour luzerne et cultures dérobées	vaches laitières	9 990,00	9 990,00	9 990,00	faneuse		125	25	0	0	45	4 494,50
76	DDTM	76161294	48 106 650 100 011	EARL DE LA MARAUX IRIS	JOURDAIN 59, rue de la charmette Alexandra	76460 PLEINE SEVE	acquisition d'une faucheuse spécifique récolte légumineuses	vaches allaitantes	9 250,00	9 250,00	9 250,00	faneuse		100	25	N	0	40	3 700,00
76	DDTM	76012370	33 902 771 300 011	EARL DE LA FORET	MULLIE Dominique et Florence de Gommerville	76790 LES LOGES	acquisition d'une faucheuse herbe et interculture de légumineuses	vaches laitières	8 700,00	8 700,00	8 700,00	faucheuse		100	25	N	0	40	3 480,00
76	DDTM	76163143	42 016 18 800 022	VANDERMEERSCH Aldric	300, route du gros chêne	76110 BREAUTÉ	acquisition d'un système GPS RTK pour équipement d'une bineuse		27 800,00	27 800,00	27 800,00	Gps RTK		100	25	N	0	40	11 120,00
27	DDTM			SCEA BERNARD	30, rue de la Poste	27420 THILLIERS EN VEXIN	Acquisition d'une herse étrille équipée d'un semoir pneumatique	N	17 800,00	12 730,00	12 730,00	Acquisition d'une herse étrille semoir pneumatique		100	0,25		0	40	5 092,00
76	DDTM	76165225	40 429 23 400 017	EARL COUSIN	COUSIN Christophe Douville	840, route de Lécoissal S Pierre	acquisition d'un ardoiseur pour mure et ray grass en cultures dérobées	vaches laitières	6 486,00	6 486,00	6 486,00	ardoiseur		95	25	N	0	40	2 594,40
76	DDTM	76005802	31 614 145 800 020	EARL DE BIMOREL	LECOSSAULT 165, route du vert buisson	76640 ROCQUEFOR	acquisition d'une faucheuse pour prairies et cultures dérobées	vaches laitières	9 990,00	9 990,00	9 990,00	faucheuse		95	25	N	0	40	3 996,00
76	DDTM	76162584	43 329 398 300 016	EARL DE L'AVENUE	BEUZELIN 3 Le Boscol	75560 HERICOURT EN CAUX	acquisition d'une faucheuse sur prairies	vaches allaitantes	7 000,00	7 000,00	7 000,00	faucheuse		95	25	N	0	40	2 800,00
76	DDTM	76161300	48 201 743 000 014	GAEC DE LA GRANGE	DUVAL Michel, Colette, Laurent et François	704, route des fermes	acquisition d'une faucheuse herbe et récoltes dérobées	vaches laitières	8 300,00	8 300,00	8 300,00	faucheuse		95	25	N	0	40	3 320,00
76	DDTM	76164449	79 104 235 200 018	EARL DU PETIT TOT	CAHARD 669, route du Petit Tot	76190 HAUTOT SAINT SULPICE	acquisition d'une faucheuse et pince enrouillage	vaches laitières	9 990,00	9 990,00	9 990,00	faneuse		95	25	N	0	40	3 996,00
76	DDTM	76004365	40 451 268 100 016	GARDENBAS Bernard	71, rue du clocher	76190 HAUTOT LE VATOIS	acquisition d'une faucheuse	vaches allaitantes	8 300,00	8 300,00	8 300,00	faucheuse		85	25	N	0	40	3 320,00
76	DDTM	76161109	48 125 100 000 019	FORGEOT Mathieu	1225 hameau du Vashous	76210 MIRVILLE	acquisition d'une bineuse de précision avec guidage		46 832,60	46 832,60	46 832,60	bineuse		80	25	N	0	40	18 733,04
76	DDTM	76161770	41 039 406 800 010	SCEA DE LA GALANTIERE	PARIS Frédéric et Sabine	4555 Le Maury	acquisition d'une bineuse sur colza et betteraves sèches et d'un volantisseur sur pélvinateur		7 949,43	6 553,68	6 553,68	bineuse		50	25	N	0	40	2 621,47
																			69 267,41

Annexe 2 : Montants cumulés des autorisations d'engagements de l'AESN

	Décision n°1067517	Décision n°1060386	Décision n°1037764	Décision n°1058385	Décision n°1062839	Décision n°1071786	Décision n°1074640	Décision n°1074777	Montant cumulé sur la période 2015-2020
Measure 4.1.1					13 077 €	13 981 €	106 207 €	69 267 €	202 532 €
Measure 4.1.2				72 274 €	27 850 €	45 017 €			145 987 €
Measure 8.2				8 670 €	16 850 €				25 520 €
Measure 4.4	48 087 €								48 087 €
<i>Imprevus (2%)</i>		1 446 €			819 €		1 179 €	2 124 €	1 386 €
TOTAL	48 087 €	73 720 €	8 670 €	41 746 €	16 850 €	60 177 €	108 331 €	70 653 €	428 234 €